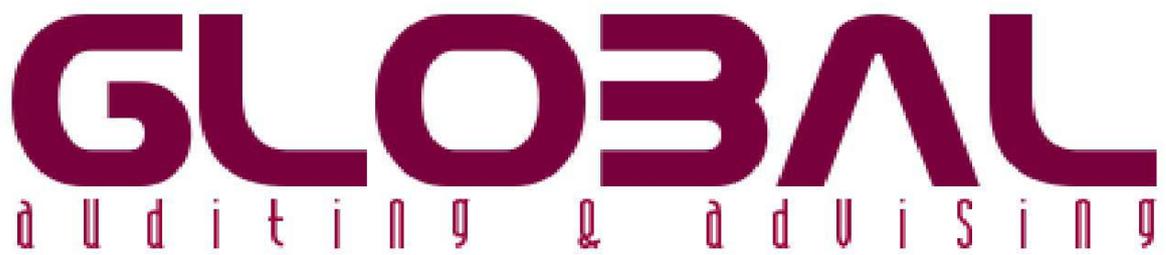




Observatoire de la Souveraineté Alimentaire
et de l'Environnement

Observatoire de la Souveraineté Alimentaire et de l'Environnement

Rapport d'Audit de l'année 2018



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

ASSOCIATION

**OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA SOUVERAINETE
ALIMENTAIRE & ENVIRONNEMENTALE
- O.S.A.E -**

**RAPPORT D'AUDIT
2018**

(FEVRIER 2019)



Quality is our guarantee...
Perfection is our goal

SOMMAIRE

- Rapport d'audit
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018
- Annexes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

Messieurs les membres du bureau exécutif de
l'association :

**OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA
SOVERAINETE ALIMENTAIRE &
ENVIRONNEMENTALE - OSAE**

2, rue Lucie FAUR, Bloc A, 3^{ème} étage, Tunis,
Tunisie.

**RAPPORT SUR L'AUDIT
DES ETATS FINANCIERS**

Messieurs les membres ;

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission d'audit des états financiers qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 12 janvier 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de **l'Association OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA SOVERAINETE ALIMENTAIRE & ENVIRONNEMENTALE - OSAE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 faisant sortir un total bilan de 102 156 DT, l'état de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 dégagant un déficit s'élevant à 8 865 DT et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Les états financiers, annexés aux pages 6 et suivantes du présent rapport, ont été arrêtés par le bureau exécutif de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Responsabilités du bureau exécutif pour l'établissement des états financiers

Le bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au bureau exécutif qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de la société.

IV. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

V. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

En application des dispositions du décret-loi n°88-2011 en date du 24 septembre 2011 relative à la gestion des associations en Tunisie, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au bureau exécutif.

Sur la base de notre examen nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Global Auditing & Advising
Hafedh ZRIBI
Expert Comptable

Tunis, le 04 Février 2019

***OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA
SOUVERAINETE ALIMENTAIRE &
ENVIRONNEMENTALE - OSAE***

MF: 1560127N/P/N/000

**ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2018**

SOMMAIRE

- Bilans comparés arrêtés aux 31 décembre 2018 – Actifs

- Bilans comparés arrêtés aux 31 décembre 2018 – Passifs & Capitaux propres

- Etats de résultats comparés arrêtés aux 31 décembre 2018

- Etats des flux de trésorerie comparés arrêtés aux 31 décembre 2018

- Notes aux états financiers

- Annexes :
 - ✓ Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations au 31 décembre 2018

**ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2018**

OSAE
BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2018
(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	77 886	51 496
Placements et autres actifs financiers			
Autres actifs courants		2 474	
Créances et comptes rattachés		10 951	57 806
Moins : provisions		10 951	57 806
Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
Moins : provisions			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		91 312	109 302
Autres actifs non courants	3.2	1 600	24
Immobilisations financières			
Moins : amortissements		1 600	
Immobilisations corporelles		11 373	
Moins : amortissements		<2 129>	
		9 245	
Immobilisations incorporelles			
Moins : amortissements			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 845	24
TOTAL DES ACTIFS		102 156	109 326

OSAE
BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2018
(En dinars tunisiens)

PASSIFS ET ACTIFS NETS	Note s	31/12/2018	31/12/2017
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Autres passifs courants	4.1	1 786	
Fournisseurs et comptes rattachés	4.2		90
Provisions			
Apports reportés			
Autres passifs non courants			
Emprunts			
TOTAL DES PASSIFS		1 786	90
Dotations			
Apports affectés à des immobilisations			
Subventions d'investissement			
Autres actifs nets			
Réserves			
Excédents ou Déficits reportés		109 236	
Excédent ou Déficit de l'exercice		<8 865>	109 236
TOTAL DES ACTIFS NETS		100 371	109 236
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		102 156	109 326

OSAE
ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2018
(En dinars tunisiens)

	Note s	31/12/2018	31/12/2017
<u>PRODUITS</u>			
Cotisation des adhérents	5.1	250	
Revenus des activités et manifestations			
Subventions de fonctionnement	5.2	40 567	109 392
Apports non monétaires			
Autres Apports			
Produits des placements			
Quote-part des subv. et apports inscrits aux produits de l'exercice			
Autres gains		7	
Total des produits		40 825	109 392
<u>CHARGES</u>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements		650	
Charges de personnel		2 696	
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		2 129	
Autres charges courantes	5.3	43 999	156
Charges financières nettes			
Autres pertes		215	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		49 689	156
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		<8 865>	109 236

OSAE
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2017
(En dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<i>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</i>			
Encaissement des cotisations des adhérents		250	
Encaissement des revenus des activités et manifestations			
Encaissement des subventions de fonctionnement		87 422	51 586
Encaissement d'autres revenus et apports			
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		<56 296>	<66>
Décaissement des rémunérations versées au personnel		<1 000>	
Autres Décaissement des activités courantes		<4 196>	<24>
Variation de change		210	
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</i>		26 390	51 496
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		0	0
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</i>			
Encaissement des dotations			
Encaissement des subventions d'investissement			
Encaissement des apports affectés à des immobilisations			
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		0	0
Variation de trésorerie		26 390	51 496
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>51 496</i>	<i>0</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<i>77 886</i>	<i>51 496</i>
Variation de trésorerie		26 390	51 496

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

Notes aux états financiers

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

1- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association OSAE est une association créée en 2017.

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés, du tableau des soldes intermédiaires de gestion, du tableau de détermination du résultat fiscal ainsi que des notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

2.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Logiciels	33%
Matériel informatiques	33%
Equipement de bureau	20%
Matériels de transport	20%
Immobilisations pris en leasing	Selon durée du contrat

3 - NOTES SUR LE BILAN - ACTIFS

3.1 - Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
Compte en dinars		77 886	51 496
Total Liquidités et équivalents de liquidités		77 886	51 496

3.2 - Autres actifs non courants

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
TVA /autres bien et services		0	24
Crédit de TVA à payer		2 474	0
Total Autres actifs non courants		2 474	24

4 - NOTES SUR LE BILAN - PASSIFS ET ACTIFS NETS

4.1 - Autres passifs courants

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
PERSONNEL REMUNERATION DUES.		800	0
C.N.S.S.		605	0
RECEVEUR DES FINANCES		381	0
Total Autres passifs courants		1 786	0

4.2 - Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs		0	90
Total Fournisseurs et comptes rattachés		0	90

5 - NOTES SUR ETAT DE RESULTAT

5.1 - Cotisation des adhérents

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
cotisations des adhérents		250	-
Total Cotisation des adhérents		250	0

5.2 - Subventions de fonctionnement

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
Legs don et autre apports reçus		40 817	109 392
Total Subventions de fonctionnement		40 817	109 392

5.3 -Autres charges courantes

Libellé		31/12/2018	31/12/2017
Services extérieurs		43 941	-
Impôts, taxes et versements assimilés		58	-
Total Autres charges courantes		43 999	0

ANNEXES

OSAE

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 Décembre 2018

(En dinars tunisiens)

	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	01/01/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2018	01/01/2018	Dotation	Régul	31/12/2018	31/12/2018
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>0</u>	<u>11 373</u>	<u>0</u>	<u>11 373</u>	<u>0</u>	<u>2 129</u>	<u>0</u>	<u>2 129</u>	<u>9 245</u>
Equipement de bureau	0	6 540	-	6 540	0	921	-	921	5 620
Materiels informatique	0	4 833	-	4 833	0	1 208	-	1 208	3 625
	0	11 373	0	11 373	0	2 129	0	2 129	9 245